



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Landau, le 12 juin 2023

Réunion du comité de coopération transfrontalière ce lundi 12 juin

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand s'est réuni à Landau le lundi 12 juin 2023 sous la présidence de la Préfète de la Région Grand-Est, Madame Josiane Chevalier et de la Secrétaire d'État aux Affaires européennes de Rhénanie-Palatinat, Madame Heike Raab pour sa première session de 2023. Accueillis par le maire de la ville Dr. Dominik Geißler, les membres du CCT ont consacré leurs travaux à un ordre du jour dense et diversifié. Ils ont examiné l'état d'avancement de plusieurs projets du CCT, notamment la solution du litige relatif aux indemnités de chômage partiel des travailleurs frontaliers, les règles portant sur le détachement des travailleurs et le télétravail, ainsi que le développement des échanges scolaires et du bilinguisme. Le thème des énergies renouvelables dans la région frontalière franco-allemande ainsi que les liaisons ferroviaires transfrontalières ont fait l'objet de discussions approfondies.

Le Comité a discuté la restructuration de son programme pour 2023 (structuré en cinq priorités stratégiques : économie et emploi ; énergie et environnement ; transports et aménagement du territoire ; enseignement et culture ; protection sociale et services publics). S'agissant de l'apprentissage transfrontalier, le CCT a été informé de la prochaine signature d'un accord franco-allemand pour relancer ce dispositif « partagé » entre les deux pays et de l'organisation d'un Forum de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) sur ce thème.

Concernant les liaisons ferroviaires, le Comité s'est penché sur plusieurs initiatives, dont les projets envisagés d'un transport public transfrontalier de proximité, de reconstruction de la ligne Colmar-Fribourg, et d'une liaison directe Paris-Berlin (en ligne à grande vitesse de jour et par le train de nuit). Les questions de transition énergétique ont fait l'objet de points d'information sur le développement des énergies renouvelables dans les régions frontalières et la reconversion du site de l'ancienne centrale nucléaire de Fessenheim.

Le fonctionnement du CCT a donné lieu à des discussions, notamment sur son rapport d'activités 2022, la révision de son Règlement intérieur et le montant des dépenses du Comité. Un débat préliminaire a été consacré à la création d'un groupe de travail sur l'étude d'impact des législations nationales sur les régions frontalières (conformément à l'article 14 du traité d'Aix-la-Chapelle), afin de faciliter le rapprochement normatif franco-allemand. Un point d'information sur le groupe de travail « Observation territoriale transfrontalière » a été présenté. Pour améliorer la visibilité du Comité dans l'opinion et auprès des acteurs institutionnels, économiques, sociaux et culturels, une stratégie de communication, avec le soutien de tous les membres du Comité et du Secrétariat commun, a été adoptée. D'autres événements ont été portés à la connaissance du Comité, parmi lesquels le projet « Justice sans frontières », géré par le Centre européen de la Consommation (CeC), la session plénière de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande (Strasbourg, 22 mai) et le 30e anniversaire des institutions transfrontalières implantées à Kehl (Euro-Institut, Infobest, CeC, Eurodistrict Strasbourg-Ortenau) qui sera célébré le 8 septembre 2023 par une grande fête populaire.

La prochaine séance du CCT devrait avoir lieu dans le Bade-Wurtemberg à l'automne avant la tenue d'une session spéciale pour le 5e anniversaire du traité d'Aix-la-Chapelle (Strasbourg, janvier 2024).

A l'issue des discussions, la signature, en présence de la préfète de région Grand Est, Mme Chevalier et la secrétaire d'Etat, Mme Raab, de la Convention franco-allemande sur l'accès de femmes allemandes à la maternité de Wissembourg a illustré les progrès tangibles réalisés dans le domaine de la coopération sanitaire au service des citoyens de ce bassin de vie.

Annexe

Projet INTERREG V Rhin supérieur « Offre de soins PAMINA »

Une dynamique remarquable et des résultats prometteurs pour le développement de l'offre de soins de proximité dans la complémentarité

Après 4 ans de travail intensifs sur la base des préconisations d'une étude de faisabilité, autant dans la coopération inter-hospitalière que dans la médecine de ville au sein de l'espace PAMINA, des résultats concrets et prometteurs ont été atteints par l'Eurodistrict PAMINA, porteur du projet, ainsi que par les partenaires du projet, en particulier l'Agence régionale de santé, les caisses d'assurance maladie françaises et allemandes, les Landkreise, les hôpitaux, etc.

Le projet en bref

Débuté en 2019, le projet INTERREG « Offre de soins PAMINA » a réuni 22 partenaires, français et allemands, compétents en matière de santé, pour développer l'offre de soins sur le territoire PAMINA. Le travail a porté aussi bien sur la coopération en matière de médecine hospitalière qu'en matière de médecine de ville. L'objectif du projet était double : concernant la médecine hospitalière, il s'agissait de parvenir à la signature de conventions de partenariat inter-hospitalières (maternité de Wissembourg, urgences neurochirurgicales avec l'hôpital de Karlsruhe, Orthopédie conservatrice avec l'hôpital de Bad Bergzabern/ Klinikum Landau-Südliche Weinstraße, complémentarités entre le centre hospitalier de Haguenau et la Klinikum Mittelbaden). Pour la médecine de ville, le cœur du travail a porté sur la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'un centre de soins transfrontalier dans l'espace PAMINA et la pose des premiers jalons pour y parvenir.

- **La maternité de Wissembourg ouverte aux femmes allemandes qui souhaitent accoucher**

Pour le Président de l'Eurodistrict PAMINA, Christoph Schnaudigel, « *Ce projet doit être le déclencheur d'une nouvelle dynamique où tous les acteurs de la santé se mobilisent ici à petite échelle pour notre région commune.* »

La possibilité pour les femmes allemandes habitant à proximité de la maternité de l'hôpital de Wissembourg (CHIL) de venir accoucher, est une réalité. La convention, signée le 12 juin 2023 à Landau, permet de proposer cette offre en dehors du cadre des interventions d'urgences et repose sur le fait que les maternités en proximité immédiate du côté allemand ont toutes été fermées, à savoir Bad-Bergzabern, Anweiler et Kandel, obligeant ainsi les parturientes allemandes à se diriger vers la maternité de Landau. Ce projet pilote peut servir de base pour envisager une convention cadre offrant à la population de ce bassin de vie frontalier d'autres prises en charge en proximité et en subsidiarité, comme par exemple l'orthopédie conservatrice ou encore les urgences neurochirurgicales.

- **Des coopérations inter-hospitalières prometteuses dans la recherche de complémentarités**

L'objectif, à terme, de permettre l'émergence d'un réseau de santé transfrontalier est devenu après quatre ans de projet, l'objectif partagé des 22 partenaires du projet dans une perspective gagnante-gagnante : le CHIL avec la Klinikum Landau-Südliche Weinstraße (maternité et orthopédie conservatrice), le CHIL et la städtisches Klinikum Karlsruhe (urgences neurochirurgicales), le CHH et la KMB avec des pistes de complémentarités sur-mesure (premières réflexions autour du PET-Scan et de l'électrophysiologie d'une part et de l'urologie et la trombectomie (AVC) d'autre part).

- **Une maison de santé transfrontalière au milieu du gué**

Les résultats de l'étude de faisabilité d'une maison de santé transfrontalière ont démontré qu'il existait un besoin et un fort potentiel de développement de ce genre de structure, au vu de la problématique partagée de désertification médicale entre le territoire nord de l'Alsace et le territoire du Palatinat du sud. Il s'agit d'améliorer l'offre de soins à la frontière, et en premier lieu de trouver des solutions transfrontalières pour rendre ce territoire transfrontalier attractif et donner envie à de jeunes médecins de s'y installer.

Au final, l'ensemble des partenaires sont unanimes : il faut continuer les efforts, tous ensemble, pour continuer à améliorer l'offre de soins pour les citoyens et les citoyennes, et donc améliorer la qualité de vie dans notre bassin de vie transfrontalier dans le cadre d'une vision territoriale santé PAMINA concertée entre les différents partenaires.



Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)

Contact presse

Service de la communication interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

@PrefetGrandEstBasRhin

@Prefet67